

Sujet : [INTERNET] Avis sur l'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une installation de recyclage de déchets plastiques par la Sté SKYTECH au Val d'Hazey

De : "geoffroy.colin@

<_ r>

Date : 12/10/2021 09:49

Pour : "pref-projet-skytech@eure.gouv.fr" <pref-projet-skytech@eure.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que Président de la Société des Carrières de Vignats, et après avoir pris connaissance du projet de la Société SKYTECH d'implanter son entreprise de recyclage de plastique par ce procédé technologique de « triboélectricité » qui permet de valoriser et recycler des plastiques qui jusqu'à présent ne pouvaient l'être et terminaient alors en centre de stockage de déchets, j'apporte mon soutien à cette société qui œuvre dans cette filière et concoure ainsi à l'économie de matière première, à l'économie d'énergie et donc à la réduction des émissions de CO2 et de GES.

D'autre part, la création de cet établissement sur une friche industrielle (Carel & Fouché) répond aux objectifs du « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette) et évite une implantation sur des terrains agricoles. Enfin, la création d'emplois (à terme 90 salariés) sur ce site va aussi permettre la revitalisation de cet ancien secteur industriel qui était pourvoyeur d'un très grand nombre d'emplois et participait à la dynamique économique de ce territoire de l'axe Seine et de l'agglomération Seine-Eure.

Pour tous ces aspects positifs et étant donné la bonne maîtrise des risques associés à ce process mis en œuvre par SKYTECH, je suis très favorable à ce projet porté par cette entreprise. J'apporte mon soutien à toutes leurs équipes mobilisées sur ce projet qui va leur permettre de répondre aux attentes de la société et des pouvoirs publics.

Cordialement,

Geoffroy COLIN

Président

Société des carrières de Vignats

